

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 29 avril 2024
(no 30)

LÉGISLATURE 2020-2025

Sont présent-es :

Membres de l'Exécutif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Président</i>
Monsieur	Christophe BONGARD	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Jacques-André ROMAND
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusés :

Public : -/-

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 18 mars 2024
2. Demande de naturalisation (huis-clos - délibération)
3. Présentation des comptes 2023
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

M. Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 21 h, suite à la présentation faite par deux intervenants du CERN concernant l'étude de faisabilité du Futur collisionneur circulaire (FCC).

1. Approbation du procès-verbal du 18 mars 2024

M. le Président constate qu'il n'y a pas de modification à apporter et les personnes présentes à cette séance approuvent le procès-verbal.

Remerciements sont faits à son auteure.

2. Demande de naturalisation (huis-clos - délibération)

La porte de la salle du Conseil est fermée et la demande est traitée en huis-clos.

M. le Président lève le huis-clos.

3. Présentation des comptes 2023

M. le Président passe la parole à M. le Maire pendant que Mme Radice distribue les documents contenant les comptes 2023 et les annexes.

M. le Maire commence par remercier Mme Radice qui a préparé tout le dossier, épaulée par l'expert de la fiduciaire. Les comptes ont été examinés par les membres de la commission des finances qui a donné un préavis positif. Puis, il explique que l'exercice boucle sur un excédent de revenus plus important que budgétisé en raison d'un rattrapage de la fiscalité de 2020. Cependant, il faut relever que les impôts ordinaires des personnes physiques et morales sont en baisse et qu'une prudence est toujours de mise pour les dépenses des prochaines années.

Sur la base de l'annexe 4 (compte de résultat au 31.12.23), **M. le Maire** donne quelques explications sur les écarts les plus importants par rapport au budget :

Administration générale

- **F02 Services généraux / N31 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :**
Honoraires conseils non engagés pour Fr. 26'000.-
- **F02 Services généraux / N38 Charges extraordinaires :**
Amortissements complémentaires (délibérations votées) pour Fr. 44'853.-

Ordre et Sécurité publiques, Défense

- **F11 Sécurité publique / N31 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :**
Dépassement dû à l'engagement en cours d'exercice d'un service de sécurité privé partagé avec des particuliers pour Fr. 12'924.-
- **F14 Questions juridiques / N36 Charges de transfert :**
Charges non engagées pour le groupement de l'Etat civil
- **F16 Défense / N36 Charges de transfert :**
Charges non engagées pour le groupement de l'ORPC

Formation

- **F21 Scolarité obligatoire / N31 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :**
Dépassement lors de la réparation de la verrière de l'école (échafaudage et étanchéité) pour environ Fr. 12'000.-
Charges non engagées concernant la subvention des camps scolaires en raison d'un changement de la loi (LIP)

Culture, Sport et Loisirs, Eglises

- **F34 Sports et loisirs / N31 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :**
Dépassement fournitures Espaces verts pour l'aménagement de l'extérieur de la mairie et pour la fourniture des fleurs des massifs communaux

Sécurité sociale

- **F54 Famille et jeunesse / N36 Charges de transfert :**
Subventions aux personnes privées moins sollicitées et rétrocession de la crèche de Puplinge pour des places non occupées

Transports

- **F61** Circulation routière / **N31** Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :
Charges non engagées pour l'entretien des routes pour env. Fr. 36'000.-
- **F62** Transports publics / **N36** Charges de transfert :
Charges non engagées dans la vente des cartes journalières CFF (dernière année)

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

- **F72** Traitement des eaux usées / **N31** Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :
Honoraires non engagés pour l'étude de l'assainissement au Petit Cara, reportée en 2024
- **F72** Traitement des eaux usées / **N38** Charges extraordinaires :
Amortissements complémentaires (délibérations votées) pour les routes de Presinge et de la Louvière
- **F73** Gestion des déchets / **N31** Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :
Charges moins importantes que budgétisées. Dû à un meilleur tri ?
- **F77** Protection de l'environnement, autres / **N31** Charges de biens, services et autres charges d'exploitation :
Honoraires non engagés pour l'étude du cimetière, reportée en 2024 pour env. Fr. 12'000.-

Finances et impôts

- **F91** Impôts / **N40** Revenus fiscaux :
Les revenus des personnes physiques 2023 sont moins importants que budgétisés, mais les correctifs sur les années précédentes de plus de Fr. 533'000.- permettent de comptabiliser un revenu total positif.
- **F93** Péréquation financière et compensation des charges / **N36** Charges de transfert :
Dépassement dû à une modification de la loi (LRPFI) votée en cours d'année pour couvrir les frais d'aide aux sans-abris pour : Fr. 88'700.-

Résultat des comptes de fonctionnement 2023

Total des charges :	Fr. 3'981'951.21
Total des revenus :	Fr. 4'715'084.27
Excédent	Fr. 733'133.06

M. le Maire donne quelques éclaircissements sur les autres annexes. Pour l'annexe 11, il précise que les montants sont gérés, examinés et approuvés par les comités des différents groupements (Etat civil, protection civile, parascolaire, etc). Il attire particulièrement l'attention sur l'annexe 17 qui liste les dépassements budgétaires et qui feront partie de la délibération à approuver lors de la prochaine séance.

M. le Maire rappelle que ses collègues et lui-même, ainsi que Mme Radice et les membres de la commission des finances sont à disposition pour répondre aux questions qui pourraient encore surgir avant la séance d'approbation du 13 mai 2024. Enfin, il ajoute que le réviseur a rendu son rapport et recommande l'approbation des comptes 2023.

M. le Président remercie l'ensemble des personnes qui ont effectué ce travail conséquent.

4. Communication du bureau du Conseil municipal

- a. Election du Bureau du Conseil municipal pour 2024-2025

M. le Président signale que l'élection se tiendra lors de la prochaine séance. Les candidats sont priés de s'annoncer auprès de lui par email avant le vendredi 10 mai.

- b. Voyage du Conseil municipal

M. le Président prévient qu'il donnera très prochainement les dernières informations concernant le voyage qui se déroulera les 25 et 26 mai prochains.

- c. Décisions de l'ACG

Les deux dernières décisions prises par l'ACG pour le FI (Centre culturel Châtelaine et Museum naturel de Genève) sont entrées en force.

- d. Invitation

M. le Président transmet l'invitation reçue pour participer à un tournoi de foot et un tournoi de pétanque organisé le 26 mai pour les élus communaux au Centre sportif des Cherpines.

5. Communication du Maire

a. Routes à Cara

M. le Maire répond à la question de **M. Romand** concernant les inquiétudes des habitants du hameau de Cara face à l'augmentation des véhicules en circulation sur la route des Eaux-Belles et à leur vitesse excessive. Il explique que l'OCT a refusé la demande de l'Exécutif de mettre cette voie en « bordiers autorisés », ainsi qu'en sens unique. La seule mesure qui a été possible est l'installation de potelets qui obligent les conducteurs à ralentir. **M. Romand** pense que, pour pouvoir répondre factuellement aux riverains inquiets, il faut établir des statistiques de passages et de vitesse. **M. Bongard** suggère lui de poser des « stops » à l'intersection des routes des Eaux-Belles et de Basselat. **M. le Maire** prend note de toutes ces informations et dit qu'il se renseignera auprès du département des transports. Il ajoute que la problématique touche toutes les communes voisines et qu'elle sera abordée lors d'une séance Arve & Lac, pour coordonner également les actions.

b. STEP de La Louvière

Cette installation doit être démontée, mais comme elle est aussi sur une parcelle privée, en cours de changement de propriétaire, la date de commencement a été avancée, pour permettre le transfert des titres de propriété. Le chantier durera environ 8 mois et il est à la charge des SIG.

M. le Maire informe également que dans le hameau de La Louvière des canalisations du réseau secondaire (à charge de la Commune) doivent être chemisées. L'investissement de moins de Fr. 100'000 pourra être partiellement remboursé dans l'année par le FIA.

c. Hameau de Cara – mise en séparatif

L'étude pour la 2^{ème} phase est à prévoir.

d. Douane de Cara

L'autorisation pour la pose d'une barrière est entrée en force et la Commune va pouvoir commander le matériel. Le contrat avec la société de surveillance est déjà signé pour l'ouverture et la fermeture quotidienne.

e. Repas du CM après l'approbation des comptes

Sur la demande du secrétariat, **M. le Maire** prend note des choix des membres du Conseil pour le menu de ce dîner.

f. Hommage à Jean-Charles Pellaud

M. Mittey fait la lecture de la lettre de remerciements écrite par l'épouse de cet artiste à la suite de la soirée d'hommage organisée par la Commune.

6. Rapport des commissions

a. Social

M. Rossi fait savoir que la sortie des jeunes à Europa Park à la fin de l'été est complètement organisée et que la sortie des aînés en septembre est en cours de préparation.

b. Ecole & Sport

M. Renggli confirme que l'association des parents d'élèves de Presinge et de Gy a été constituée et est désireuse de participer aux événements communaux, dont la prochaine fête des Promotions à Gy.

c. Culture & Manifestations

M. Rossi rapporte que la soirée en hommage à M. Pellaud a attiré 65 personnes, qu'elle a été émouvante avec, entre autres, la présence des deux protagonistes du film projeté. **M. Gaillard** confirme ce constat et pense qu'il serait bien de relater cette manifestation dans le prochain journal communal.

M. Rossi parle aussi de la Balade transfrontalière qui s'est déroulée la veille sous une pluie persistante. La fréquentation n'était de ce fait que faible et l'association Acquacool qui tenait le poste à Presinge a bouclé la journée avec une perte. **M. Rossi** relève que, pour la première fois, la commune de Presinge a offert deux bons cadeaux pour le tirage au sort et il en remercie l'Exécutif.

Les futurs événements dans la commune :

- Juin : Festival Théâtre en campagne

- Août : Fête nationale
- Août : Cinéma en plein air
- Novembre : Presing'Art
- Novembre : Concert vieux rock

d. Bâtiments

La commission ne s'est pas réunie récemment, mais **M. Gaillard** demande à l'Exécutif si le dossier de l'auberge communale a avancé, à la suite de l'information communiquée en mars dernier. **M. Mittey** répond que le processus suit son cours et qu'un bail devrait être signé très prochainement. En raison de travaux à effectuer, l'établissement ne pourrait ouvrir qu'à la mi-août.

e. Finances

M. Romand confirme que la commission a donné un préavis positif à l'approbation des comptes 2023.

f. Routes

M. Thorens s'inquiète du fait que les travaux prévus au chemin des Blessonniers n'aient pas débuté, car les paysans craignent que la route ne soit pas accessible au moment des moissons. **M. le Maire** confirme que ce chantier démarrera le 13 mai pour une durée de deux mois. Il regrette ce retard indépendant de sa volonté.

g. Aménagement du territoire

M. Beausoleil informe que la commission a donné son feu vert à l'Exécutif pour une étude de faisabilité d'un projet d'aménagement de la parcelle no 2130 et une autre pour la salle communale.

7. Propositions individuelles et questions

M. Läser demande si la dénomination des nouvelles rues a été déterminée. **M. le Maire** répond que le secrétariat a reçu 4-5 retours à la suite du tout-ménage distribué aux habitants et que les noms retenus sont donc : chemin de l'Abbaye et chemin De-la-Rive.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22 h.

Edgar CARDOSO INACIO
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler